

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT RIGOMER-DES-BOIS
COMMUNE DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE
PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
SÉANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix sept, le 10 Février à 20h00, s'est réuni le Conseil communal sous la présidence de M. Jean-Marie FIRMESSE, maire délégué.

Etaient présents : Mme CANTE, Mrs GOMMARD, JEGO, PELÉ, GAUTIER.

Excusés :

Mmes CHARPENTIER, NOUZILLE, Mrs CAMUS, LOISON

Absent : Mr. MOUSSAY

Convocation du 3 Février 2017

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT :

Le compte rendu du Conseil communal du 14 Décembre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES EN 2017 :

En préambule, Monsieur le maire délégué regrette que les montants demandés par le conseil communal pour les associations locales l'année précédente n'aient pas été pris en considération lors de la préparation du budget communal 2016. Les subventions versées ont été copiées sur 2015, sans tenir compte des besoins spécifiques liés aux activités de cette année-là. Il s'en est suivi une dépense supérieure aux besoins exprimés, sans justification réelle.

Après en avoir délibéré, et considérant la création d'une nouvelle association « Générations Mouvement » sur la commune, le conseil communal sollicite, pour 2017, les subventions suivantes pour les associations de Saint Rigomer des Bois :

- ✓ Comité des Fêtes : 200 €
- ✓ Amicale des Anciens Combattants : 200 €
- ✓ Association des Amis de Gaston Floquet : 200 €
- ✓ Association Générations Mouvement : 500 €

SECURISATION DE L'ATELIER COMMUNAL :

Suite à la visite d'un expert, sur la demande de notre assurance après le dernier cambriolage, notre réflexion pour la sécurisation de l'atelier communal et du local du Comité des Fêtes évolue. Il s'avère que, compte tenu de l'isolement du bâtiment, les systèmes d'alarmes se révèlent inefficaces, les caméras de surveillance inappropriées.

Il est décidé de couper la route communale après l'entrée de la dernière propriété, de façon à empêcher l'accès libre de tout véhicule à proximité de l'atelier. Cette obstruction pourrait se faire par une barrière style ONF, renforcée par des barres métalliques, avec fermeture par cadenas.

Un devis, avec l'installation en option, a été demandé aux ateliers ONF de Vingt-Hanaps. Un autre devis pour deux bancs a été demandé, à cette occasion, au même fournisseur, pour une installation restant à définir, sur la commune.

Des renseignements seront pris également sur le puçage possible des matériels roulants.

POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS :

Aménagement du Buisson : Monsieur le maire délégué rappelle la prochaine réunion avec le cabinet en charge de la maîtrise d'œuvre au Buisson, le vendredi 24 Février à 15h30.

Travaux de voirie : le chiffrage des travaux prévus en 2017 a été réalisé par l'ATESAT. Compte tenu du montant élevé induit, la totalité de ces travaux ne pourra être assurée. Les travaux seront exécutés selon l'ordre de priorité établi par le Conseil Communal dans sa séance du 14 Décembre dernier. Les conseillers rappellent le mauvais état de la Rue aux Chèvres suite aux travaux d'enduit bi-couche en 2016. L'entreprise Colas doit procéder à la remise en état de cette voie dans le courant de cette année.

Lavoir communal du Bourg: suite aux travaux réalisés par le Syndicat d'Adduction en Eau Potable dans le bourg de Saint Rigomer, l'alimentation du lavoir n'est plus assurée par la fontaine qui s'y déversait. L'installation d'une pompe est à l'étude.

ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES A VENIR :

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 Avril et 7 Mai, les élections législatives les 11 et 18 Juin. Les conseillers communaux sont invités à se rendre disponibles, autant que possible, pour ces 4 journées.

Compte tenu du faible nombre de présents, il s'avère difficile d'élaborer le tableau des permanences au bureau de vote pour ces quatre dimanches. Les conseillers seront contactés, en temps utile, par messagerie électronique.

RAPPORT DES DERNIERES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES :

- ✓ Dominique Cante relate la dernière réunion du conseil d'école à La Fresnaye sur Chédouet où une fermeture de classe a été évoquée pour la rentrée prochaine.
- ✓ Elle rend compte également de sa première réunion avec le Conseil Communautaire à Alençon, à laquelle participait Villeneuve en Perseigne. L'accueil a été assez chaleureux et les sujets traités divers et intéressants. Pour le fonctionnement des sept commissions existant au sein du Conseil Communautaire, elle confirme la possibilité, pour les conseillers municipaux, de remplacer les membres titulaires.
- ✓ Jean-Yves Jego a participé à la Commission Culture, patrimoine et tourisme du Parc Régional Normandie-Maine. Il a été désigné pour faire partie de la Commission Départementale du Tourisme de la Sarthe.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- ✓ A la suite des dégradations constatées après une location à la salle du Buisson, il serait pertinent de revoir à la hausse le montant de la caution versée à la signature du contrat de location. Le conseil communal décide de la porter à 300 €.
- ✓ Monsieur le maire délégué rappelle la participation de Villeneuve en Perseigne à la foire exposition Ornexpo du 1^{er} au 6 Mars prochains. Il encourage les conseillers à s'inscrire pour les permanences au stand.

Fin de séance à 22h00

Fait et délibéré à la date ci-dessus

Ont signé les membres présents